

Épreuve orale de contrôle au baccalauréat professionnel
Recommandations des IEN lettres-histoire-géographie

BOENJS n°4 du 27 janvier 2022 - Épreuve de contrôle à compter de la session 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Rectorat

Les modalités d'accès :

- obligation d'obtenir une moyenne générale entre 8 et 9,9 sur 20 au premier groupe d'épreuves;
- obtention de la moyenne à l'ensemble des épreuves professionnelles, et non plus à une seule épreuve évaluant la « pratique » professionnelle.

Inspection de l'Éducation
Nationale
Enseignement Général et
Technique
Mèl. : ce.ien@ac-nantes.fr

Par un choix élargi des disciplines d'enseignement général, le format de l'épreuve prévoit :

- de permettre aux candidats de choisir les disciplines dans lesquelles ils seront évalués, à l'instar du baccalauréat général ;

Dossier suivi par :

- d'augmenter le nombre de disciplines d'interrogation proposées dans les deux sous-épreuves de mathématiques et/ou physique-chimie et/ou économie-droit ou économie-gestion et/ou prévention santé environnement d'une part, et de français ou histoire-géographie-enseignement moral et civique, d'autre part.

Sébastien ANNÉREAU
Caroline LE BORGNE
Jean-Daniel NOEL

Chaque sous-épreuve consiste en une **interrogation orale**, d'une **durée de quinze minutes**, menée par un enseignant de la discipline concernée et **notée sur 20 points**.

IEN Lettres-Histoire-
Géographie

Pour chaque sous-épreuve, le candidat est appelé à traiter un sujet, dans la discipline qu'il a choisie, préalablement préparé pendant une durée de quinze minutes.

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Le candidat n'a aucun document à apporter pour passer l'une ou l'autre des parties de l'épreuve.

Pour les deux épreuves ou sous-épreuves ayant fait l'objet d'une nouvelle évaluation à l'oral de contrôle, seule la meilleure note obtenue par le candidat est prise en compte par le jury pour le calcul de la moyenne générale.

Sont déclarés admis, après délibération du jury à l'issue de l'épreuve de contrôle, les candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves prévues.

Afin d'assurer une équité entre les candidats se présentant à l'épreuve de contrôle, nous tenons à rappeler les points suivants.

I - S'agissant de l'interrogation d'histoire-géographie et EMC

Le candidat tire au sort un document (avec le titre et la source) qui porte sur un des thèmes des programmes d'histoire ou de géographie de terminale du baccalauréat professionnel. Il devra présenter suffisamment d'informations pour permettre de vérifier à la fois des connaissances et des capacités.

Le questionnement sera élargi obligatoirement au programme d'EMC de terminale du baccalauréat professionnel.

Il appartient à l'examineur de proposer les documents qui seront tirés au sort.

L'examineur utilise les critères d'évaluation suivants : maîtrise et utilisation des repères chronologiques et spatiaux, appropriation des démarches historiques et géographiques,

expression claire et propos organisé, mobilisation des principes et valeurs de la République et argumentation cohérente et étayée, **selon les critères d'évaluation et les attendus figurant sur la grille nationale d'évaluation.**

II - S'agissant de l'interrogation en français

2/2

L'épreuve de français est une invitation à présenter une œuvre ou un groupement de textes étudié pendant l'année, au choix du candidat. Elle porte sur le programme limitatif de terminale.

Ainsi, après avoir présenté une œuvre du programme limitatif le plus précisément possible (titre de l'œuvre, auteur, époque de publication, propos de l'œuvre), le candidat présente quelques éléments décisifs de l'œuvre en lien avec le thème du programme limitatif.

De même, après avoir présenté un groupement de textes le plus précisément possible (titre(s) d'œuvre(s), auteur(s), époque(s) de publication, propos des textes), il présente quelques éléments décisifs du groupement de textes en lien avec le thème du programme limitatif.

L'examineur écoute la présentation de l'œuvre ou du groupement de textes produite par le candidat, et évalue les compétences d'expression orale, les compétences de communication orale, les compétences de lecture et l'appropriation littéraire, **selon les critères d'évaluation et les attendus figurant sur la grille nationale d'évaluation.**

III - À propos de la notation

Les grilles d'évaluation avec le barème de notation sont parues au Bulletin officiel n° 4 du 27-1-2022 et sont consultables dans la rubrique lettres-histoire du site académique (textes officiels).

Ainsi, chaque valence (français ou histoire ou géographie) est notée sur 20. Une appréciation est demandée à l'examineur.

Enfin, nous tenons à rappeler que cette épreuve de contrôle vise la réussite des élèves et cherchera, par conséquent, à valoriser le travail effectué durant la formation des candidats et la maîtrise des compétences communicationnelles attendues.

Les inspecteurs de Lettres-Histoire-Géographie-EMC de l'Académie de Nantes, juin 2022.